

PLESCOP MAG'

ÉTÉ 2024 - HAÎV 2024



Grand angle

Aménagement, environnement,

économie, mobilité...

L'intercommunalité,
quels défis demain ?



Nouvelle tarification
des services
enfance-jeunesse

Retour
sur la fête
des voisins

PLE COP
PLE KOB

Edito



Sommaire

- 03 Actualités**
- 06 Retour en images**
- 09 Enfance Jeunesse**
- 10 Cadre de vie**
- 11 Grand angle :**
L'intercommunalité,
quels défis demain ?

- 17 Vie sociale**
- 18 Vie économique**
- 19 Les échos du conseil municipal**
- 20 Agenda**



L'intercommunalité a pris une place très importante dans la vie quotidienne.

Cette idée de coopération intercommunale a pris naissance à la fin du 19ème siècle au travers de la mise en place de syndicats intercommunaux à vocation unique dits SIVU, essentiellement destinés à électrifier le France et construire les réseaux de distribution de l'eau. Mais le véritable essor de l'intercommunalité, après la création des SIVOM, date du début des années 1990. A cette époque, les pouvoirs publics ont eu la volonté de rationnaliser l'organisation et l'aménagement du territoire national, dans un contexte où la France se distingue, aujourd'hui encore, par l'existence de près de 35 000 communes, représentant près de 40% de l'ensemble des communes de l'Union européenne. Cet émettement était contraire à l'aménagement de l'espace urbain et au développement économique local.

Ainsi se sont créées successivement les communautés de communes puis les communautés d'agglomération assorties de compétences telles que la gestion des ordures ménagères, les transports urbains ou le logement.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire) de 2015 a poursuivi la réorganisation des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) avec de nouveaux transferts de compétences communales vers l'agglomération ; à titre d'exemples l'eau et l'assainissement, l'activité économique.

Actuellement, un nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), découlant de la loi « Climat et Résilience » promulguée en août 2021 est en cours de discussion entre les 34 communes de GMVA. Il doit intégrer le « ZAN », Zéro Artificialisation Nette en 2050 ainsi que la Plan Climat Air Energie qui prévoit un territoire à énergie positive à cette même échéance.

Dès lors, de nouveaux défis nous attendent, pour nous élus, mais aussi pour vous en tant que citoyens, notamment dans les domaines de la mobilité, de la consommation, du logement. Ce nouveau MAG a pour objectif de vous les présenter avec la participation active de Pierre LE RAY, Conseiller Délégué en charge des affaires communautaires et Vice-Président à GMVA en charge de l'aménagement du territoire.

Je vous souhaite un été ensoleillé.

An etrekumunelezh a gemer ur plas pouezus-bras en hor buvez pamdez.

Soñjet e oa bet lakat ar c'humunioù da genlabourat evit ar wezh kentañ e fin an 19vet kantved pa oa bet savet ar SIVU, sindikadoù etrekumunel get ur gefridi hepken, e-sell da dredanaat Frañs ha da sevel ar rouedadou kas dour dreist-holl. Mes adal penn-kentañ ar blezadou 1990, pa oa bet krouet ar SIVOM, e oa bet tapet lañs da vat get an etrekumunelezh. D'ar mare-se e venne ar galloudou publik aoziñ ha terkiñ tiriadoù Frañs en ur mod skianteloc'h pa oa dishañval Frañs doc'h ar broioù arall, hag ec'h eo c'hoazh hiniv an deiz a-gaoz d'ar 35 000 kumun a zo enni, ar pezh ac'h a d'ober hogozik 40% ag an hollad kumunioù a zo en Unaniezh Europa. Ar bruzunadur-se ne gouche ket doc'h terkadur ar c'hélioù na doc'h an diorren ekonomikel lec'hel.

Er mod-se e oa bet savet, lerc'h-doc'h-lerc'h, ar c'humuniezhioù-kumunioù hag ar c'humuniezhioù tolpad-kérioù get kefridioù evel mererezh al lastez-ti, treuzdougerez ar c'hélioù peotramant al lojeris.

Get al lezenn NOTRe (Aozadur tiriadel nevez ar Republik), e 2015, e oa bet dalc'hét da adaoziñ an Diazezadurioù Publik a Genlabour Etrekumunel (DPKE) ha da lakat kefridioù kumunel zo e dalc'h an tolpadou-kérioù ; evel kefridi an dour hag ar yac'husaat, pe an obererezek ekonomikel.

Er prantad-mañ emañ ar 34 c'humun a zo e MBGT (Mor Bihan Gwened Tolpad) e tiviz àr ur Brastres nevez evit Kenstagadur an Tiriad (BEKT), savet diàr al lezenn evit « an Hin hag an Dalc'husted » embannet e Miz Eost 2021. A-benn 2050 e ranko bout a-barzh ar « ZAN », Artifisielaat Ebet Rik, hag a-barzh ar Steuñv Hin, Aer, Energiezh, e-sell da vout un tolpad get enerziezh pozitivek.

Diàr neuze e vo daeoù arall àr hon hent, evidomp-ni dilennidi, hag evidoc'h-hc'hwi keodedizion, àr dachennou evel ar monedone, ar beveziñ, al lojeris. Er MAG nevez-mañ hon eus klasket kinnig an daeoù-se deoc'h, asambl get Pierre LE RAY, Kuzulier Dileuriet karget ag aferiou ar gumuniezh ha Besprezidant e MBGT karget da derkiñ an tiriad.

Un hañvad heoliet a hetan deoc'h.

**Le Maire, Ar Maer,
Loïc LE TRIONNAIRE**



Crédits Directeur de publication : Loïc Le Trionnaire .
Rédaction : Service communication et les élus . Photos : service communication, les élus, Golfe du Morbihan Vannes agglomération Traduction bretonne : Office public de la langue bretonne . Conception : Oz'Idéa . Distribution : Jean-Claude Bohelay. Impression : Imprigraph. Label Imprimvert Papier 100% recyclé, fabriqué en France. Dépôt légal : à parution

Correspondants presse Ouest-France : Victor Denis - 07 81 99 42 40 Le Télégramme : Isabelle Duglue - 06 50 86 27 43 . La Gazette du Centre Morbihan . Sport : Oumar Bah - 02 97 60 63 16 / 06 07 80 70 96

Mairie de Plescop. 2 Place Marianne. www.plescop.bzh
02 97 44 43 44 - accueil@plescop.bzh



Accueil des nouveaux arrivants

Pour faciliter l'intégration des nouveaux Plescopais, le Maire accompagné de ses adjoints organise chaque année une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants. Celle-ci est suivie d'un verre de l'amitié afin de faire connaissance et d'échanger dans un cadre convivial.

L'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le **samedi 7 septembre 2024, à 10h30**, à l'Espace Le Studer. Les Plescopais arrivés depuis septembre 2023 peuvent s'inscrire auprès de l'accueil de la mairie ou par mail à communication@plescop.bzh.



Park Nevez : lancement de la commercialisation des terrains à bâtir

Les travaux de viabilisation de l'îlet du Verger sur le futur quartier Park Nevez vont être engagés en septembre prochain.

17 terrains à bâtir, libres de constructeurs et réservés à un public primo accédant, sont aujourd'hui proposés à la vente.

Ces terrains, dont les superficies varient de 303 à 426 m², seront livrés pour la fin du 1er trimestre 2025.

Pour toutes demandes d'informations complémentaires, se rapprocher du service vente de Morbihan Habitat :

- par téléphone au 02 97 40 22 99
- par mail à accession@morbihan-habitat.fr

Les évènements à venir...

Jazz in Plescop - 30 août

L'association Jazz O' Camélias organise sa 20ème édition, et met à l'honneur une sélection éclectique d'artistes avec The Dab'dixie Fanfare, Jacky Terrasson Trio et leur dernier album « Moving on » et enfin le Charlier/Sourisse Multiquarium 11tet pour un hommage vibrant à Jaco Pastorius, avec la participation exceptionnelle de Biréli Lagrène.

+ d'infos : Gratuit - À partir de 19h à la salle polyvalente



Forum des associations 7 septembre

Près d'une quarantaine d'associations sportives, culturelles, artistiques ou solidaires seront présentes à ce traditionnel rendez-vous de la rentrée. L'occasion sera donnée de s'inscrire à leurs activités et d'échanger avec les bénévoles.

+ d'infos : 10h à 17h30 - complexe sportif



Happy Culture

Du 4 au 6 octobre, la nouvelle édition d'Happy Culture proposera une programmation culturelle riche. Un marché du terroir avec des exposants locaux, dans le cadre du partenariat avec GMVA et du label Station Verte, sera spécialement organisé le vendredi 4 octobre, Place Marianne. Au programme de ce weekend : Tea Girls Coffee Boy (swing), le magicien Yaniswhy, Barakah (musiques du monde), 7 Samouraïs (danse), l'Arbre à musique (chanson)....

+ d'infos : Du 4 au 6 octobre - Détails à venir sur www.plescop.bzh



Pose de la première pierre du Centre Technique Municipal

Vendredi 21 juin, le Maire accompagné des élus, des partenaires, et des agents techniques de la ville, a procédé à la pose de la première pierre du futur Centre Technique Municipal.

Cet équipement rassemblera la quinzaine d'agents communaux, en un lieu unique et fonctionnel, à proximité du centre-ville, des principaux bâtiments et espaces publics à entretenir. Dans le cadre du plan de développement des services municipaux, ce projet est conçu pour s'adapter aux besoins d'une collectivité qui compterait environ 10 000 habitants dans une quinzaine d'années. Ce projet s'inscrit dans une démarche de performance environnementale avec l'intégration de panneaux photovoltaïques. Eco-conçu, il sera harmonieusement intégré dans un site végétalisé et arboré.

La réception du CTM est prévue en mai 2025.



Le CMJ sensibilise aux gestes qui sauvent

Les jeunes élus du Conseil Municipal de la jeunesse ont tourné des vidéos sur les gestes qui sauvent pour la diffuser à tous les enfants plescopais. Après avoir suivi une formation dispensée par le centre de secours de Plescop, les jeunes ont travaillé, écrit et joué leurs vidéos sur les thématiques suivantes : chute, coupure, étouffement, brûlure, piqûre d'abeille, et malaise. Ils sont intervenus courant juin dans les écoles pour présenter leur travail. Les vidéos sont à retrouver sur la chaîne Youtube "Ville de Plescop", ou sur le site internet www.plescop.bzh.



Plan Communal de Sauvegarde

La ville a élaboré son Plan Communal de Sauvegarde afin d'assurer l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Ce document établit notamment l'inventaire des moyens humains et matériels disponibles, susceptibles de renforcer les actions de sauvegarde et d'assistance aux personnes sinistrées. Ce document est disponible sur notre site internet.

En cas de situation de crise, nous recherchons à mobiliser des personnes ressources, interprètes en langue des signes. Faites-vous connaître en mairie !

Horaires d'été de la médiathèque

La médiathèque ajuste ses horaires tout au long de la saison estivale. Voici les nouveaux horaires en vigueur du 9 juillet au 31 août 2024 :

Lundi : Fermé

Mardi : 10h-12h30 , 14h-16h

Mercredi : 10h-12h30 , 14h-16h

Jeudi : Fermé

Vendredi : 10h-12h30 , 14h-16h

Samedi : 10h-12h30 , 14h-16h

Dimanche : Fermé

La médiathèque sera fermée du 5 au 19 août ; réouverture mardi 20 août, à 10h.



Etat civil

Naissances

- Mia ADROT
- Manoa DESMAISON
- Léon DEVIC
- Jahyann GRONDIN
- Aden JANSON
- Layana LOCHET LANDEAU
- Sélena LOUËR LE NINIVEN
- Luka MORTIER
- Maia QUÉMENER

Décès

- Patrice APPÉRÉ
- Jeannine CAILLOCE née LORGUEILLEUX
- Ghislaine CAMPS née RABAUTE
- Yvette DRÉAN née ALLIOUX
- Jacqueline DUPRÉ née NORMANT
- Christophe FERRAND
- Yvette GRATIEN née HELBERT
- Christiane HAVARD née FOSSEZ
- Odette JÉGO née PERRET
- Anne KERDRAT née AUDO
- René LE ROUX
- Monique OGER née PIGNOLET
- Noel PASCO
- Lucien PRADIER
- Annick ROLLANDO née LE GLEUHER

Les élèves de Schonach à Plescop

Dans le cadre du projet de jumelage entre Plescop et la ville de Schonach, en Allemagne, le Maire et les élus, accompagnés du Comité des Jumelages ont accueilli le jeudi 20 juin une quinzaine de jeunes allemands de Schonach à la mairie. Ces derniers ont pu s'immerger, pendant une semaine, dans la culture bretonne et française, avec l'hospitalité de leurs correspondants plescopais. En septembre, ce sera au tour des collégiens du collège Anne Frank de se rendre à Schonach.



Commémoration du 8 mai

De nombreux Plescopais étaient au rendez-vous pour commémorer avec émotion le 79e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie.

L'hommage s'est déroulé en présence du Maire, des élus, et des associations Unacita, des Porte-drapeaux du Morbihan et du Souvenir Français. Les enfants des écoles primaires et le Conseil Municipal des Jeunes étaient également présents.

L'association Chorale Harmonie, a interprété la chanson "l'Affiche rouge", poème d'Aragon.

Claude Jégousse, président de l'Unacita, a également décoré Michel Gaillard de la médaille d'honneur de la Nation.

André Gide

(1859-1951)
Ecrivain français
Les Nourritures terrestres (1897)

**«Que ta vision soit à chaque instant nouvelle.
Le sage est celui qui s'étonne de tout.»**



Troc aux plants

Avec l'aide de Bilin Riche, une animation de troc aux plants s'est déroulée sur le marché, le vendredi 17 mai, réunissant amateurs de jardinage qui ont pu échanger conseils et plants dans une ambiance chaleureuse !

Activité cuisine pour seniors

Le vendredi 15 mai, a eu lieu le 3ème repas intergénérationnel de l'année. Une activité cuisine, de confection de pastels salés, a été proposée par une bénévole de l'équipe de visites de convivialité aux personnes isolées de la commune. Tous les participants sont repartis enchantés de ce moment chaleureux, emportant avec eux leurs créations.





Multi Accueil

Les tout-petits profitent chaque mois d'un atelier "Goût à la couleur du mois", dans le cadre du fil conducteur de l'année : "Un mois, une couleur". Les plus grands se sont amusés dès le matin à goûter amertume, douceur, acidité et sucrerie. Ainsi, les enfants ont apprécié patouiller, boire, sucer, mordre ou juste tremper les lèvres dans divers aliments et sirops.

L'équipe a pris plaisir à voir les enfants grimacer ou au contraire adorer les mets proposés.
Que vont-ils goûter ce mois-ci ? Surprise !



Ecole Sainte-Anne

A l'école Sainte Anne, les élèves ont vécu une année scolaire au rythme des Jeux Olympiques et Paralympiques. Ce thème a été une véritable force pédagogique : il a non seulement permis de sensibiliser les élèves aux valeurs olympiques, mais aussi de renforcer la cohésion et l'inclusion au sein de notre communauté éducative.

Tout au long de l'année scolaire, les élèves ont été encouragés à se dépasser et à faire preuve d'abnégation, des valeurs chères à l'esprit olympique. Cette démarche a permis de créer un environnement solidaire, où chacun a pu trouver sa place et contribuer à un projet commun. Pour marquer le passage de la Flamme à Vannes, nous avons organisé un relais symbolique à l'école.

Durant cette dernière période, plusieurs sorties pédagogiques ont été organisées : les élèves de PS, MS et GS se sont initiés à l'accrobranche, une expérience qui a renforcé leur confiance en eux. Les élèves de CP-CE1-CE2 ont découvert l'équitation à Saint Avé, élargissant ainsi leur palette d'activités sportives. Les CM1-CM2 ont passé une journée sur l'eau au centre nautique de Séné, clôturant leur année avec un approfondissement aux sports nautiques et à la glisse.

Pour clore cette année, les écoles catholiques du réseau de Grand-Champ et les écoles plescopaises se sont réunies pour des olympiades par niveau. Ces rencontres ont été une formidable occasion de célébrer l'esprit sportif et la camaraderie.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette année scolaire 2023-2024 et nous vous donnons rendez-vous le lundi 2 septembre pour une nouvelle rentrée qui sera placée sous le signe de la nature.



Ecole Françoise Dolto

La fin d'année et l'été sont arrivés ! Ces 2 dernières périodes sont rythmées par l'aboutissement de nombreux projets à l'école Dolto. En effet, tous les élèves de l'école ont participé au « P'tit bal breton » organisé par l'USEP 56. Après un cycle d'apprentissage de chants et danses bretonnes, les enfants ont pu danser, chanter et écouter un conte musical avec les enfants de l'école de Plaudren. Le projet « mon livre préféré », s'est achevé par une belle exposition à la médiathèque, que chaque classe participante a pu admirer.

Les élèves de petite section et toute petite section sont allés visiter « la petite arche de la vallée », la ferme pédagogique de Nivillac. Ils ont pu mettre la main à la pâte comme de vrais petits agriculteurs, en nourrissant cochons, lapins, poules, et en brossant les chèvres. Certains ont même expérimenté la traite au pis de la vache !

Les moyens et les grands sont allés à l'ilôt de Kergaher à Guidel, pour réaliser des activités autour du vent et du milieu marin, mais surtout... pour passer leur première nuit en dehors de chez les papas et les mamans ! Toute l'équipe de l'école Dolto vous souhaite un très bel été !



Ecole René Guy Cadou

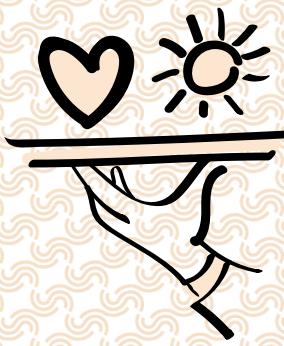
La fin de l'année scolaire approche, et les journées de classe sont ponctuées par des sorties pédagogiques et la préparation des danses de la fête des écoles.

Les CM2 sont partis fin mars en classe de découverte dans le Val de Loire ; ils y ont visité la cité royale de Loches, le château d'Amboise et le Clos Lucé. Ils se sont initiés aux danses de la Renaissance et à l'enluminure.

Et la plus belle journée a été la visite du fameux zoo de Beauval !

Les 2 classes de CM1 ont participé à 6 séances de voile, sur des optimistes et des catamarans, à la base nautique d'Arradon. Pour clore l'année, les CP sont allés à l'écomusée de Brech-Saint Degan, les CE1 à l'écomusée de Poul-fetan, les CE2 au site mégalithique de Monteneuf et les CM1 au château de Suscinio.

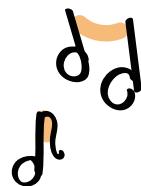
• FÊTE • DES VOISINS



Centre-Ville



Quartier Les Mimosas



Allée de Bal Vraz



Quartier Les Bruyères



Rue de Belgique



Clos du bois



Tarification sociale des services enfance jeunesse

Dans le souhait de mener une politique sociale avec des tarifs plus équitables et plus solidaires, le conseil municipal a voté pour étendre la tarification sociale à l'ensemble des services enfance jeunesse.

Depuis le 1er janvier 2024, cette tarification sociale s'applique pour la pause méridienne (restaurant scolaire et périscolaire du midi). A la rentrée scolaire, elle concerne également l'ensemble des services enfance et jeunesse : accueil périscolaire (matin et soir et du mercredi), et les accueils de loisirs Ples'copains, Sport et Loisirs, Espace Jeunes, Môm'en sports.

Expérimentation du petit déjeuner

Suite à une enquête en ligne, une expérimentation est menée de septembre à décembre 2024 pour étendre l'accueil périscolaire du matin avec une ouverture du service plus tôt le matin, de 7h à 7h30 avec petit déjeuner servi.

Comment connaître son nouveau tarif ?

Un simulateur en ligne est disponible sur le site internet, www.plescop.bzh
En l'absence de communication de votre quotient familial auprès du service enfance jeunesse, le tarif maximum sera appliqué.



Pour rappel: le quotient familial est calculé sur la base des revenus du foyer à laquelle s'ajoutent les prestations sociales perçues et en fonction du nombre de parts du foyer.

Scannez le QR Code à l'aide de votre smartphone.

Un partenariat entre le restaurant scolaire et Au Fil des Saisons

Depuis juin, chaque semaine, le restaurant scolaire se fournit en fruits et légumes auprès du maraîcher plesscopais Au fil des saisons, selon les arrivages et les quantités disponibles. Ces produits frais et locaux viendront enrichir les 500 repas du midi ainsi que les goûters des enfants.

Grâce à ce partenariat, la ville renforce son engagement en faveur d'une alimentation saine, locale et durable. Elle affirme également son soutien à l'agriculture de proximité en privilégiant les circuits courts et en réduisant son empreinte écologique.

Bonnes vacances !

Le service enfance jeunesse a concocté un été riche en activités pour les jeunes vacanciers de 3 à 17 ans. Près d'une centaine de jeunes partiront en séjour, à Pont Aven, Guérande et Belgique !

Egalement, les accueils de loisirs proposeront quotidiennement des activités et sorties sportives, ludiques et créatives, pour que chaque journée soit une nouvelle aventure !



Guillaume Thomas,
responsable du restaurant scolaire
et Gaël Mahé, maraîcher

• Rappel • de la réglementation



Nuisances sonores

Afin d'éviter de perturber votre voisinage par des bruits intempestifs, nous vous rappelons **l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage**, du 10 juillet 2014, qui stipule que les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Lundi au samedi : 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h

Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit !

En France on estime qu'un million de tonnes par an de déchets verts provenant de l'entretien du jardin des particuliers sont brûlés à l'air libre. Largement pratiquée, cette activité est pourtant interdite depuis plusieurs années par le règlement sanitaire départemental. Outre les risques d'incendie et les troubles de voisinage qu'il génère, le brûlage des déchets verts contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air et a un impact certain sur la santé.



Des solutions alternatives adaptées existent, plus respectueuses de l'environnement :

- le paillage avec broyat (branchages, gazons) qui permet de protéger et fertiliser durablement les plantations. Cette solution, très simple et peu coûteuse, consiste à recouvrir le sol au pied des plants avec les déchets végétaux, de préférence broyés.
- le compostage individuel, qui concerne pratiquement tous les déchets organiques et permet ainsi de réduire les quantités de déchets à éliminer tout en nourrissant les sols.
- la tonte mulching

Tenue en laisse obligatoire sur l'espace public

Conformément à l'arrêté municipal n°19-545 en date du 04/11/2019, les propriétaires de chiens ont pour obligation de tenir en laisse leur animal lors des promenades sur l'espace public.

Cette règle favorise le vivre ensemble et la sécurité des autres promeneurs.



Taille et élagage des haies

Les arbres et haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité. Afin d'éviter ces difficultés, nous rappelons qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée en cas d'accident.

Également, tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice.

Respecter ce principe est non seulement une obligation, mais aussi un geste citoyen. En veillant à l'entretien, vous contribuez à créer un environnement agréable, sécurisé et harmonieux.



L'intercommunalité, quels défis demain ?

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA) s'est engagée dans une procédure de révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Cette révision intègre, en outre, le Plan Climat Air Energie (AEC). Ce SCOT-AEC a pour objectif de prévoir les aménagements et les équilibres du territoire face aux changements climatiques et ses effets environnementaux, sociaux et économiques. L'un des défis majeurs consiste à répondre aux obligations prévues par la loi de ne plus consommer d'espaces naturels, agricoles et forestiers à partir de 2050.



Les élus communautaires de Plescop : Pierre Le Ray, Vice-président en charge de l'urbanisme, de la planification et de l'aménagement du territoire, Françoise Fourrier et le Maire, Loïc Le Trionnaire

Défi 1) Quelle population pour demain ?

Grâce à ses paysages variés, mêlant littoral maritime, terres agricoles et patrimoine historique, GMVA est un territoire particulièrement attractif, accueillant chaque année de plus en plus d'habitants. Si les villes côtières concentrent majoritairement des populations plus âgées, les communes de 1ère, 2ème, voire 3ème couronne maintiennent un équilibre démographique. Depuis 2010, la population de GMVA a augmenté de plus de 17 000 habitants, tandis que celle de Plescop s'est accru de 1 780 habitants sur la même période. Selon les prévisions de l'INSEE, notre territoire devrait accueillir plus de 40 000 habitants supplémentaires, d'ici 2050. Cet accroissement est-il inéluctable, et quelles en seront les conséquences en termes d'aménagement et de logement ?

CHIFFRES CLÉS DE GMVA

174 000

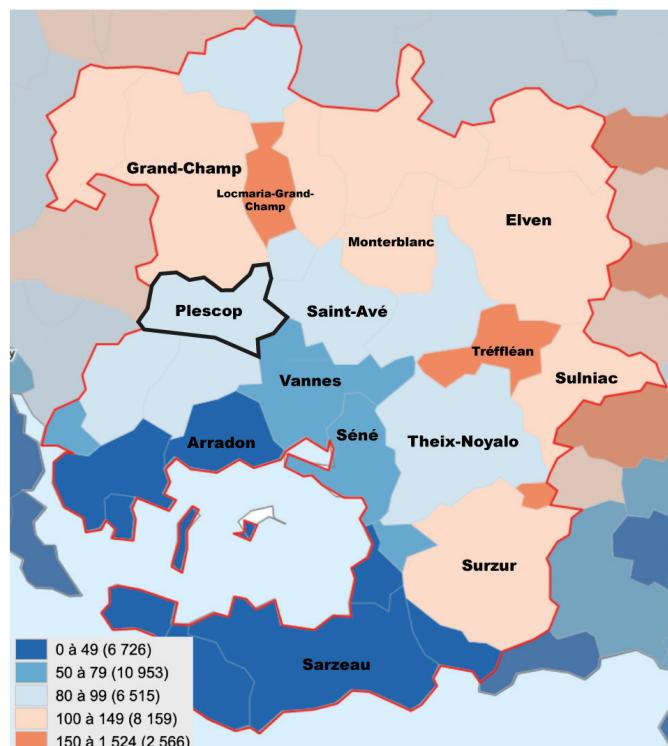
habitants
dont 54 000
à Vannes

34

communes

88

conseillers
communautaires
élus, dont 3 élus
Plescopais



Démographie - indice de jeunesse 2020

Source : Observatoire des territoires
Donnée pour Plescop : 87 jeunes âgés de moins 20 ans pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus.



Le point avec Pierre LE RAY

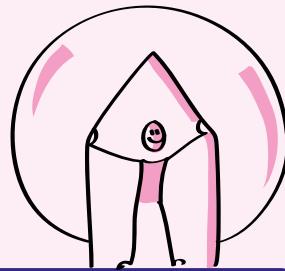
Conseiller délégué aux affaires communautaires.
Vice-président en charge de l'urbanisme, de la planification et de l'aménagement du territoire

Quelles stratégies GMVA, et Plescop, mettent-elles en place pour concilier l'attractivité du territoire et la disponibilité de logements ?

Bien accueillir la population est une responsabilité des élus et ceux-ci peuvent déterminer le nombre d'habitants qu'ils pourront raisonnablement accueillir, indépendamment des prévisions démographiques. GMVA a la compétence « Logement » et par sa planification, peut en fixer le nombre et leurs caractéristiques. Cette prévision doit également tenir compte de la composition des ménages et des modes d'habitation, qu'il s'agisse de logements locatifs ou d'accès à la propriété.

La ville de Plescop, quant à elle, est tenue de produire chaque année 70 logements pour répondre en partie aux obligations légales. L'ouverture des nouveaux programmes immobiliers tels que Saint-Hamon et Park Nevez, permettront d'étoffer encore notre offre de logements.

Comment Plescop agit face à la pénurie de logements ?



La commune de Plescop a la particularité de maîtriser le foncier constructible, ce qui lui permet d'agir sur les coûts d'accès pour donner la priorité aux familles primo-accédantes.

Il faut savoir qu'aujourd'hui les ménages composés d'une seule personne représentent près de 43% de la population plescopaise ! Cela confirme l'importance d'adapter nos politiques sociales et d'aménagement aux besoins spécifiques. Nous devons garantir un équilibre entre différents types de logements pour répondre à cette diversité : taille, modalités d'accès (location, co-habitation intergénérationnelle...)

La commune de Plescop s'est engagée avec l'appui de GMVA à développer l'offre du Bail Réel Solidaire pour faciliter l'accès à la propriété à un prix abordable aux ménages ayant des revenus intermédiaires. Au sein de l'agglomération 150 ménages se sont portés acquéreurs de leur logement via ce dispositif. Le quartier de Saint-Hamon fait partie des premiers secteurs à bénéficier de cette initiative qui sera prolongée dans l'opération de Park Nevez.

Quartier de Saint - Hamon
Vue numérique de l'opération
AIGUILLOU



Défi 2) Assurer une gestion qualitative de la ressource en eau

Le production de l'eau de consommation humaine, en quantité et en qualité, est l'un des défis majeurs de GMVA qui doit assurer, en outre, les compétences en matière d'eaux pluviales urbaines et d'assainissement. Elle participe également à la gestion des bassins versants, des milieux aquatiques, à la prévention des inondations, de l'érosion et de la submersion marine.

Sur son territoire, GMVA produit plus de 80% de ses ressources en eau potable.

La renaturation du Ruisseau du Moustoir

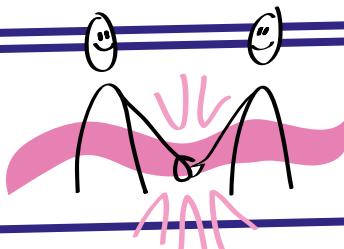
Le territoire de GMVA compte pas moins de 12 petits bassins versants. Plescop, adhérente à la charte du Parc Naturel Régional est concer-



née par trois d'entre eux : le Sal, le Bilaire et le Moustoir, ce dernier étant l'un des principaux cours d'eau alimentant la rivière du Vincin. Une opération de renaturation a été réalisée sur 1,6 km de ce cours d'eau, représentant un investissement de 90 000 €. En rétablissant son lit d'origine, cette initiative a permis de restaurer ses capacités naturelles d'auto-épuration et d'améliorer son écoulement. Ces travaux, achevés fin 2023, sont le premier pas vers d'autres projets similaires sur les autres cours d'eau du territoire.

Le redimensionnement de la station d'épuration

Pour répondre au défi d'accroissement prévisible de la population plescopaise, des travaux d'extension/réhabilitation de la station d'épuration de Tréhuinec ont été lancés par GMVA, pour un coût de 2.7 €. Ils devraient démarrer au 1er trimestre 2025.



Défi 3) Agir pour un territoire à énergie positive

GMVA est engagé dans la stratégie nationale Bas Carbone pour d'une part réduire la consommation d'énergie et les gaz à effet de serre et, d'autre part, développer le niveau de la production d'énergie renouvelable à plus de 30 % de la consommation du territoire en 2030 et d'être, en 2050, un territoire à énergie positive.

GMVA a décidé la création d'une Société Publique Locale Bois Énergie dans l'objectif d'assurer le développement des énergies renouvelables, solaire, bois ou biogaz. La ville de Plescop a adhéré à cette SPL.

S'agissant de la consommation d'énergie, celle-ci enregistre une baisse importante dans les secteurs routiers et résidentiels notamment pour la part du fossile, mais l'objectif de 2030 ne sera vraisemblablement pas atteint. Les gains de réduction des gaz à effet de serre doivent porter particulièrement sur la mobilité et la rénovation énergétique des bâtiments.

A Plescop :

- une chaufferie bois, alimentée par des ressources locales, permettra de servir les nouveaux équipements : les salles de sport de raquettes, l'espace culturel Le Poulpe et le centre technique municipal.
- prochainement trois centrales photovoltaïques pour une puissance totale d'environ 500 kWc en autoconsommation collective situées sur 3 bâtiments de la commune seront installées : Espace Culturel et Créatif « Le poulpe », Centre Technique Municipal et les salles de sport de raquettes. S'y ajoute l'école maternelle Françoise Dolto qui en est déjà dotée.



Développer les mobilités décarbonées

Dans l'agglomération, **83% des trajets domicile-travail sont réalisés en voiture.**

GMVA s'engage dans une stratégie de mobilité visant à répondre aux besoins quotidiens des habitants tout en contribuant aux objectifs de transition écologique. Cette démarche vise également à développer les itinéraires cyclables intercommunaux et à promouvoir l'utilisation de modes de transport alternatifs. Les aires de covoiturage y contribuent.

A Plescop, la ligne 8 Plescop - Vannes - St-Nolff, offre aux habitants une alternative de déplacement plus écologique que la voiture. Les élus de la municipalité souhaitent ardemment une amélioration de ce service :



**Le Maire,
Loïc Le Trionnaire :**
"La desserte de Plescop est assurément l'un des points à améliorer, notamment la fréquence de passage pour répondre aux besoins des habitants

de tous âges. La réorganisation de cette ligne est également attendue pour réduire la durée des transports vers le centre-ville. Une ligne desservant le pôle d'Echanges Multimodal (gare) est également attendue. Ces demandes ont été exprimées à plusieurs reprises et sont restées sans réponse aujourd'hui."



LES VÉLOS

Autre chantier attendu, l'aménagement d'une piste cyclable reliant Vannes à Plescop, doit notamment sécuriser la pratique du vélo et la rendre confortable et attractive, notamment pour les trajets domicile / travail. Les travaux jusqu'au rond-point de Kerluherne s'achèveront en 2025. La prolongation de cette voie jusqu'à Plescop est en cours d'étude et les premiers travaux devraient démarrer en 2025.

La commune a lancé une mission d'étude et de réalisation des voies douces au cœur de l'agglomération visant à relier les différents quartiers au centre-ville : écoles, complexes sportifs et culturels, commerces...

Ce sujet fera l'objet d'un dossier complet dans un prochain Plescop Mag.



Piste
Vannes-
Plescop -
Passerelle
RN 16





Défi 4) Protéger la biodiversité

GMVA prévoit dans son futur SCOT une politique ambitieuse pour protéger et restaurer la biodiversité. Les actions pour y répondre sont nombreuses : protection des espaces naturels et zones agricoles, gestion des milieux aquatiques, inscription des continuités écologiques, ou encore renaturation des espaces urbains.

Plescop, ville périurbaine, a préservé plus de 72% de terres agricoles. Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, la ville s'engage à protéger ces espaces en sanctuarisant certains bois, haies et arbres remarquables.

La ville a été précurseur en adoptant une politique zéro-phyto depuis plus de vingt ans, et en valorisant sa faune et flore variées dans un espace boisé urbain d'une centaine d'hectares

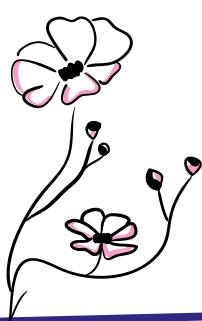
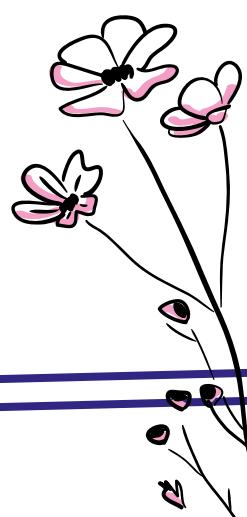
L'exemple de la ZAC de Park Nevez

La ZAC de Park Nevez intègre des mesures de préservation d'une zone humide, la création d'un corridor écologique et la protection de la biodiversité locale. Parmi les actions concrètes, on retrouve la protection de diverses espèces essentielles à l'équilibre des écosystèmes dont des insectes (ex : grand capricorne), des amphibiens (ex : salamandre tachetée), des reptiles, (lézard à deux raies), 11 espèces de chauves-souris (grand murin), 29 espèces d'oiseaux (ex : serin cini)...etc. Une vigilance particulière est également exercée pour la préservation de l'asphodèle de Rondeau, une plante rare et emblématique de la région.



A venir, un verger citoyen

Cet automne, des citoyens bénévoles participeront à la plantation d'un verger citoyen au Guernic. Il s'agit de la concrétisation d'un souhait politique qui allie la valorisation de la biodiversité, l'impact sur l'environnement, et l'implication sociale des habitants, qui pourront en profiter librement. Des actions pédagogiques pourront ultérieurement voir le jour. Le premier verger citoyen se situe à Lann Vras, à proximité des ruchers municipaux. Il est composé de pommiers et de poiriers.



Défi 5) Favoriser l'économie circulaire

Le territoire de GMVA est confronté à une croissance continue des volumes et des poids des déchets (déchets collectés ou déposés). Pour répondre au défi de leur traitement, l'intercommunalité s'engage, notamment, à promouvoir un modèle économique circulaire, favorisant leur réutilisation.

GMVA a soutenu l'association Mat' Low, une nouvelle recyclerie de matériaux de construction, initiée par l'association Économie Circulaire 56. Bois, carrelage, métal, plomberie, électricité... les professionnels du bâtiment et particuliers peuvent ainsi déposer ces matériaux à la matériauthèque, où les artisans et particuliers peuvent ensuite les acheter à moindre coût.

La carrière CMGO de Grand-Champ est habilitée pour le recyclage de matériaux provenant de professionnels du bâtiment

Pour Plescop, à titre d'exemple :

- **les anciens bâtiments de l'ancienne école Sainte-Anne** ont fait l'objet d'une opération de récupération de matériaux, en lien avec l'association Économie Circulaire 56. Les fenêtres, les portes, les portes de garage, ou encore les patères d'écoliers, ont été transférées dans la recyclerie pour une seconde vie.
- de même **la résidence Arbenn**, située dans le quartier de Saint-Hamon, sera prochainement conçue. Ses bâtiments, décarbonés et ayant une empreinte positive sur la santé et l'environnement, vont suivre un modèle d'économie circulaire qui inclut : l'utilisation de matériaux biosourcés, sains et réutilisables,
- **la création d'une véritable « banque de matériaux »**, facilitant leur réemploi futur via un « passeport circulaire » si un jour, ils devaient être restructurés ou déconstruits.

« Le réemploi des matériaux doit désormais être considéré comme une ressource et un investissement dans l'avenir. C'est une démarche qui demande plus de temps que la simple déconstruction, mais qui témoigne de notre engagement à préserver notre environnement pour les générations futures. »
Le Maire, Loïc Le Trionnaire



CONCLUSION

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles. »
Sénèque, philosophe romain.

“Tous ces défis sont réalisables mais il faudra, pour se faire, une volonté commune, à la fois politique et citoyenne. Les enjeux environnementaux nous obligent conjointement, élus et habitants du territoire à agir sur le dérèglement qui devient une réalité et à protéger l'environnement pour préserver notre qualité de vie.”

Pierre Le Ray

Informations : <https://www.golfedumorbihan-vannesaggloeration.bzh>

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Repas des aînés

Chaque année, en novembre, a lieu le traditionnel repas des aînés qui rassemble plus d'une centaine de Plescopais autour d'un repas convivial. Le repas est ponctué par une animation musicale.

Cette année, le repas des aînés aura lieu le **dimanche 17 novembre 2024**. Pour pouvoir être bénéficiaire du repas, les personnes doivent s'inscrire auprès du CCAS. Pour bénéficier gratuitement de ce moment, il faut être âgé d'au moins 75 ans et Plescopais.

Un courrier sera envoyé en septembre à toutes les personnes inscrites sur le listing CCAS. Les inscriptions sont dorées et déjà ouvertes.

Plan Canicule

(registre à destination des personnes âgées et personnes handicapées isolées)

Le CCAS de Plescop tient, à titre préventif, un registre recensant les personnes fragilisées qui se sont signalées du fait de leurs difficultés de déplacement, de leur isolement ou simplement de leur âge.

Ce registre a vocation à être utilisé en cas d'urgence pour apporter conseil et assistance en cas d'évènements exceptionnels. Cette inscription est facultative.

Si vous connaissez dans votre entourage des personnes seules, affaiblies par l'âge, la maladie ou le handicap ou si vous êtes vous-même concerné(e), vous pouvez vous faire connaître, dès à présent, auprès du CCAS.

Semaine bleue du 30/09 au 04/10

Pour la deuxième année, le CCAS participe à la Semaine Bleue des retraités et personnes âgées. Crée dans le but de valoriser la place des aînés et les liens intergénérationnels dans notre société, un programme d'activités est proposé aux séniors plescopais :

- Lundi 30 septembre après-midi : dictée intergénérationnelle avec les écoliers
- Mardi 1er octobre après-midi : loto avec l'association Le club du bon Temps
- Mercredi 2 octobre : repas partagé au restaurant scolaire avec le CMJ
- Jeudi 3 octobre : atelier prévention des chutes, par la maison de santé de Plescop
- Vendredi 4 octobre : goûter convivial, à l'espace Le Studer

Toutes les activités sont sur inscription.

Devenez assistant(e) familial(e)

Le département du Morbihan vous recrute, vous forme et vous accompagne.

REJOIGNEZ-NOUS SUR
assfam.morbihan.fr



 MORBIHAN



Besoin de compagnie ou d'un logement ?

Séniors & Jeunes, cohabitez !



À tout âge, ensemble !

Semaine Nationale
des retraités et
personnes âgées

du 30 septembre
au 4 octobre 2024



PLESKOB
CCAS

Françoise Fourrier,
adjointe à l'action sociale,
la solidarité, l'emploi et aux
services publics, reçoit sur
rendez-vous.

Centre Communau d'Action Sociale

Téléphone :

02 97 44 44 00

Mail :

accueilsocial@plescop.bzh

dans la VILLE

Nouvelles entreprises

Breizh Clean Nettoyage intérieur/extérieur



L'entreprise Breizh Clean, créée par Anthony Mazza, est spécialisée dans nettoyage intérieur et extérieur pour particuliers et professionnels. Il procède au nettoyage toitures, terrasses et façades. Pour le nettoyage intérieur, il réalise des remises en état de fin de chantier, le nettoyage des locations saisonnières, des intérieurs de voitures, ainsi que le nettoyage en profondeur des canapés, tapis, moquettes, et autres textiles.

Tél : 07 71 04 36 91
Mail : contact@breizhclean.com

Cap'tn Hablock Salle d'escalade



Salle d'escalade de blocs de 800m² proposant de beaux espaces de grimpes pour les adultes et enfants dès 2 ans. Des équipements inédits sont proposés, tels qu'une kilterboard et le luxov. Les pratiquants peuvent profiter d'un espace bar/petite restauration, d'un sauna et d'une terrasse d'été.

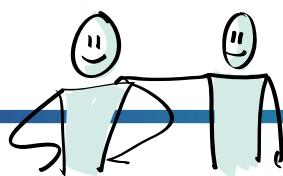
3 rue Blaise Pascal 56890 Plescop
Tél : 02 59 16 09 44
Mail : contact@captnhablock.com
www.captnhablock.com

Roc Bihan Salle d'escalade



Sur 80 blocs, répartis sur 6 niveaux de difficultés différents, Roc Bihan accueille les grimpeurs de tous niveaux, à partir de 12 ans. L'espace est ouvert aux pratiquants et non-pratiquants, avec un espace bar et une restauration pour profiter de l'ambiance.

1 rue Simone de Beauvoir 56890 Plescop
Tél : 02 90 73 83 37
www.escalade-vannes.fr



Elle accompagne vers l'emploi :

- Rédaction d'un CV et de lettres de motivation,
- Préparation pour les entretiens d'embauche,
- Développement du réseau professionnel
- Accès à de nombreuses offres d'emploi

Elle accompagne vers l'autonomie et la formation :

- Construction du projet professionnel
- Découverte des métiers et des secteurs d'activité
- Réalisation de périodes en entreprise

Contact :

Accueil au Loc'h Info Services, à Grand Champ (16 rue Camille Muffat)
Un mardi sur deux, de 13h30 à 17h30
Prise de rendez-vous au 02 97 01 65 40

En savoir plus :
<https://www.mlpvannes.org>

C'EST VOTÉ



Lézunan - Acquisition de terres et d'un étang,

Messieurs Olivier AMICE et Jean-Marc AMICE, représentants la SARL FABRICANTS INDEPENDANTS, ont demandé à la ville si elle souhaitait acquérir gracieusement un ensemble de parcelles dont un étang à Lézunan.

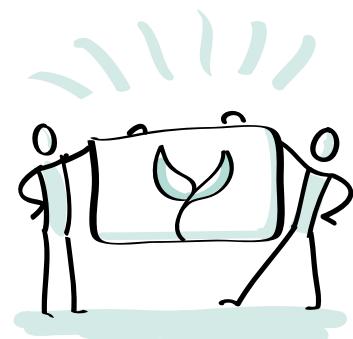
Les parcelles concernées sont cadastrées section C 572, 1518, 1519, 1520 et 1521 ainsi que D 748, 749, 750 et 751 pour une superficie cadastrale totale d'environ 33 904 m².

Le plan d'eau représente une surface d'environ 6300 m².

Conformément au souhait des propriétaires, la commune s'engage à :

- que cet endroit devienne « une aire de pause » à destination d'un public de randonneurs à pied ou à vélo et qu'il soit nommé « Parc Marcel AMICE » en mémoire de leur père,
- à ne pas construire sur ces parcelles et ne pas les vendre.

Dans l'attente de la réalisation de la cession, l'accès aux terrains reste interdit.



Sortir à PLESCOP

Juillet

Mercredi 10, 17, 24 et 31 juillet

Après-midi jeux de société

14h à 16h à la médiathèque

Venez nombreux pour partager des moments de convivialité autour de vos jeux préférés ! A partir de 3 ans, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.



Août

17 au 31 août

Open de tennis

Complexe sportif



30 août

Jazz in Plescop

Salle polyvalente

Septembre

1er septembre

Randonnée

Par l'Amicale Cyclo

7 septembre

Cérémonie des nouveaux arrivants

Espace Le Studer

Forum des associations

Complexe sportif



8 septembre

Kermesse des Amis de la Chapelle de Saint-Hamon

Chapelle Saint-Hamon

21 septembre

Lecture chantée "Bulle et Bob à l'école"

Médiathèque de Plescop
à 17h30 - sur inscription.

24 septembre

Conseil municipal

Mairie

28 septembre

Spectacle

Par Théâtre à Plescop

Salle polyvalente

30 septembre au 4 octobre

Semaine bleue

Octobre

1er septembre

Randonnée

Par l'Amicale Cyclo

4 au 6 octobre

Happy Culture et marché du terroir

5 octobre

Bal

par Country Danses
Salle polyvalente

La programmation de la médiathèque (expositions, spectacles, ateliers...) est à retrouver sur le site internet www.plescop.bzh ou en version imprimée à la médiathèque ! Pour connaître les dates de championnats des associations sportives, rendez-vous sur leur site internet :

ESP Basketball : www.espbball.fr
ESP Football : www.es-plescop.footeo.com

ESP Handball : www.plescophandball.fr
ESP Tennis : www.club.fft.fr/tennis.plescop-meuccon
ESP Tennis de Table : www.tennis-de-table-plescop.fr



Facebook et Instagram :
Commune de Plescop



L'application mobile
"Ville de Plescop"
sur Android et iOS

